

RÉSERVES/OBSERVATIONS :	SIGNATURES
.....	1 ^{er} Arb.
.....	2 ^e Arb.
.....	3 ^e Arb.
.....	* Cap. A ou entraîneur
.....	* Cap. B ou entraîneur

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES						Signature des Cap. uniquement en cas de FD avec rapport.
NOM	N° Licence	Équipe	Nature *			SIGNATURES
BOUNE A.	VT871186	A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	SIGNATURES
Motif APRES LUI AVOIR SIFFLE FAUTE ANTISPORTIVE, LE JOUEUR A15 CONTESTE FORTEMENT ET JE LUI DEMANDE PAR LA SUITE D ARRETER DE PARLER SINON AVERTISSEMENT TECHNIQUE. LE JOUEUR RETORQUE "JE VAIS CONTINUER DE PARLER".						1 ^{er} Arb.
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	2 ^e Arb.
Motif		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	3 ^e Arb.
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	* Cap. A ou entraîneur
Motif		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	* Cap. B ou entraîneur
		A - B	FT	FD sans rapport	FD avec rapport	* Cap. B ou entraîneur

RÉCLAMATIONS :	SIGNATURES
.....	1 ^{er} Arb.
.....	2 ^e Arb.
.....	3 ^e Arb.
.....	* Cap. A ou entraîneur
.....	* Cap. B ou entraîneur

INCIDENTS	Motif
ayant eu lieu avant la rencontre et qui feront pendant la rencontre et qui feront après l'objet d'un rapport
Signature 1 ^{er} arbitre	Signature 2 ^e arbitre
Signature 3 ^e arbitre	Signature * Cap. A ou entraîneur
	Signature * Cap. B ou entraîneur

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS				
	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 ^{er} arbitre	DIOP A.		VT9510025	AS LE HAILLAN
2 ^e arbitre	BILLOD O.		VT863973	EIFFEL BASKET CLUB
3 ^e arbitre				
Marqueur	CRAVIC M.		VT986304	SENART BASKET BALL
Aide marqueur				
Chronométrateur	RAVELEAU J.		VT660274	PANTIN BASKET CLUB
Chronométrateur des tirs				
Délégué de club	RIBERON C.		VT629305	MARNE-LA-VALLEE BA...
Délégué aux officiels				
Délégué médical				
Commissaire				

* Rayer la (les) mention(s) inutile(s)

Pré nationale masculine PNM	Rencontre N° 101074	Date 15/12/22	Heure 21:00	Lieu LOGNES
	Poule A	1 ^{er} arbitre DIOP A	2 ^e arbitre BILLOD O	3 ^e arbitre

LOCAUX

N° Maillot	NOM Prénom	5 de départ	Tps de jeu	Nb Pts Marqués	Nb Tirs Réussis	3 Pts Réussis	2 Int Réussis	2 Ext Réussis	LF Réussis	Ftes Com	
5	PIGEON, Arthur	×	28:51	2	1	0	1	0	0	5	
6	DARLY, Gregory	×	17:50	7	2	1	1	0	2	1	
7	SISSOKO, Anthonin		09:01	1	0	0	0	0	1	0	
9	SANGARE, Bougari Hubert	×	40:00	8	4	0	4	0	0	1	
10	FELIZ THOMAS, Keliame		12:23	4	2	0	2	0	0	1	
11	COFFI, Aurelien	×	10:42	0	0	0	0	0	0	1	
12	ADOLPHE, Jim Florian	×	27:37	6	3	0	3	0	0	3	
13	SYLLA, Arouna		17:05	0	0	0	0	0	0	3	
14	EID, Rawad		27:36	13	5	1	4	0	2	2	
15	BOUNE, Abdallah		08:55	3	1	1	0	0	0	3	
Total Équipe			200:00	44	18	3	15	0	5	20	
Total Banc					21	8	2	6	0	3	9
Total 5 de Départ					23	10	1	9	0	2	11
Total 1ère Mi-temps					28	0	0	0	0	0	12
Total 2ème Mi-temps					16	0	0	0	0	0	8
Total Prolongation					0	0	0	0	0	0	0
Entraîneur			undefined							0	

VISITEURS

N° Maillot	NOM Prénom	5 de départ	Tps de jeu	Nb Pts Marqués	Nb Tirs Réussis	3 Pts Réussis	2 Int Réussis	2 Ext Réussis	LF Réussis	Ftes Com	
0	HASSANI, Athoumani	×	14:46	4	2	0	2	0	0	0	
1	OLAYITAN, Alexandre	×	22:41	9	4	0	3	1	1	3	
2	DIDIER, Matthieu	×	23:55	12	3	3	0	0	3	3	
3	THEZENAS, Mikael		16:41	4	2	0	2	0	0	0	
4	IZAPANGO, Jorene		17:55	4	1	0	1	0	2	0	
5	CAUDERLIER, Maxime		24:05	3	1	0	1	0	1	2	
6	LHUILLIER, Florian	×	34:10	15	6	0	5	1	3	1	
9	SILVESTRE-VITALIEN, Warren		23:04	11	3	0	3	0	5	3	
14	PROUCHANDY, Vincenzo	×	22:43	6	2	0	2	0	2	3	
Total Équipe			200:00	68	24	3	19	2	17	15	
Total Banc					22	7	0	7	0	8	5
Total 5 de Départ					46	17	3	12	2	9	10
Total 1ère Mi-temps					38	0	0	0	0	0	5
Total 2ème Mi-temps					30	0	0	0	0	0	10
Total Prolongation					0	0	0	0	0	0	0
Entraîneur			undefined							0	

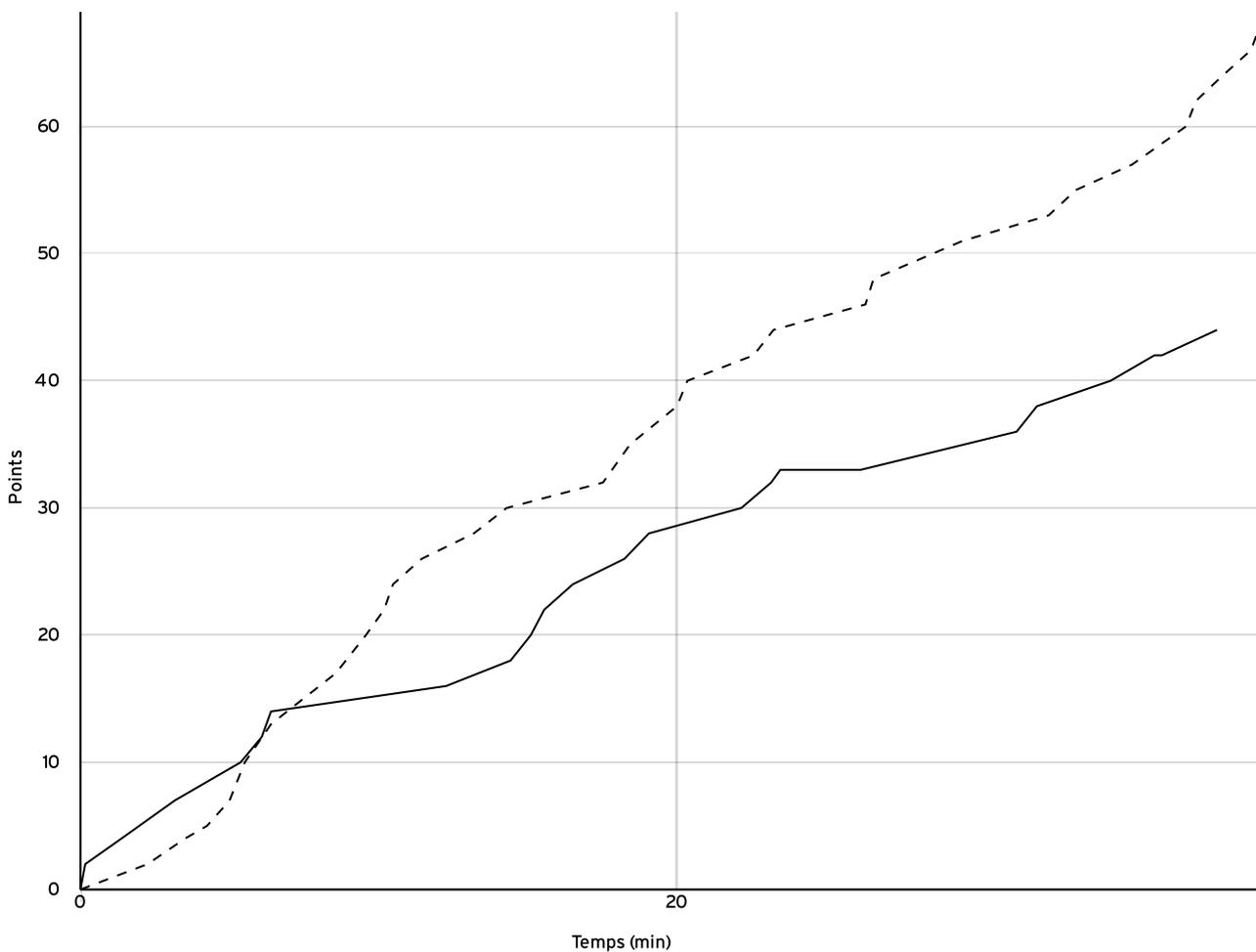


Pré nationale masculine PNM	Rencontre N° 101074	Date 15/12/22	Heure 21:00	Lieu LOGNES
	Poule A	1 ^{er} arbitre DIOP A	2 ^e arbitre BILLOD O	3 ^e arbitre

DONNÉES ET RATIOS

Données	LOCAUX	VISITEURS
Avantage maximum	5	24
Série maximum	8	13
Points du banc	21	22
Égalités		2
Durée de l'avantage	05:18	03:58

PROGRESSION DU SCORE



LOCAUX

VISITEURS



LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport:

Fonction :

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre

Marqueur Chronométreur Chronométreur des tirs

Aide-marqueur Délégué de club

Capitaine A Commissaire Observateur

Entraîneur A Capitaine B

Entraîneur B

RENCONTRE

Division :

Date : Lieu :

N° rencontre :

Equipe A :

Equipe B :

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à :

Signature :

Le :

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de Ligue et coupes ET championnats départementaux et coupes :

LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL - Commission Régionale de Discipline (discipline@basketidf.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13 - Tel : 01.53.94.27.78



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.



LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport:

Fonction :

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre

Marqueur Chronométreur Chronométreur des tirs

Aide-marqueur Délégué de club

Capitaine A Commissaire Observateur

Entraîneur A Capitaine B

Entraîneur B

RENCONTRE

Division :

Date : Lieu :

N° rencontre :

Equipe A :

Equipe B :

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso
au paragraphe incident : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation,
ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque
et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ?

Fait à :

Le :

Signature :

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de Ligue et coupes ET championnats départementaux et coupes :

LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL - Commission Régionale de Discipline (discipline@basketidf.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 – 75623 PARIS CEDEX 13 – Tel : 01.53.94.27.78



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.

Je décide de filmer la scène me sentant oppressée par la situation. Le joueur me demande de ne pas le filmer et je lui indique que j'aimerais bien rentrer chez moi, le joueur A15 me dit « dégage » à plusieurs reprises. Pendant ce temps là mon collègue est toujours entrain de gérer l'assistant coach, la responsable de salle et une personne du club interviennent pour essayer de calmer la situation, moi j'indique que j'aimerais bien rentrer Chez moi, le joueur A15 me dit « personne ne te retient, dégage, dégage » etc. Je réponds que l'assistant Coach m'empêche de rentrer en me suivant. Le joueur A15 me répète de dégager, j'avance, il répète dégage et là je lui réponds « je ne suis pas votre amie, ne me dite pas dégage, ne me manquez pas de respect. C'est tout ce que je vous demande. »

Le coach de Marne La Vallée apparait m'indiquant que je ne sais pas ce que c'est le respect, je lui dis et vous, « vous savez ce que c'est le respect, vous ne serrez pas la main à un arbitre pour dire bonjour ou au revoir »,

Je suis toujours entrain de marcher pour aller à ma voiture, je suis toujours suivie par l'assistant Coach à ma gauche et le joueur A15 juste à côté de moi à ma droite. Ils me répètent que je suis nulle. Le joueur A15 me redit de ne pas le filmer, le Coach revient à nouveau me disant « tu ne sais pas ce que c'est le mot respect et que si j'ai un problème avec mon mec ... » ne lui laissant pas finir la phrase, je lui dis « je n'ai pas de problème avec mon mec, restez dans votre vie, allez critiquer les autres pas moi ». Le joueur A15 me répète à nouveau que je suis vilaine, je le remercie donc de ce compliment en lui montrant bien que je filme la situation.

A ce moment là il essaye de m'arracher mon téléphone des mains et dans la violence du geste me touche au visage. Je lui dis ne me touchez pas, je vais porter plainte.

Je vais à ma voiture accompagnée de mon collègue et je pars.

Sur le retour je préviens les répartiteurs de la situation et leurs indique que je vais porter plainte au commissariat le lendemain.

Une déclaration de main courante contre le coach, l'assistant coach et le joueur A15 a été faite le 16/12/2022 à 13h16 ci jointe dans le mail.

Rapport du délégué de salle relatif au match N°101074 du 15/12/2022 MLV CONTRE ES VIRY CHATILLON BASKET - 1 à 21 H

Je soussignée, Mme Riberon Christine, déléguée de salle du match n°101074 PNM MLV BASKET CONTRE ES VIRY CHATILLON BASKET du 15 décembre 2022 à 21h00, atteste le fait que Madame BILLOD Ornella (licence n° VT863973, Groupement : IDF0075035 - EIFFEL BASKET CLUB 94320 THIAIS) est arrivée en retard sur Le lieu de la rencontre, au gymnase de la Liberté à Lognes, 10 mn seulement avant le démarrage de la rencontre prévue. Madame BILLOD Ornella mettait ses baskets pendant que le coach M. ONA EMBO Mathias de l'équipe MLV BASKET choisissait ses 5 joueurs majeurs. M. Mathias ONA EMBO a salué les officiels de tables, marqueur et chronométreur ainsi que les deux arbitres. Madame BILLOD Ornella s'est relevée en haranguant le coach Monsieur Mathias ONA EMBO de la manière suivante : "la semaine dernière vous ne m'avez pas dit au revoir, respectez-vous ! Pourquoi vous dirais-je bonjour ?" Le coach Monsieur Mathias ONA EMBO n'ayant pas reconnu en la personne de Madame BILLOD Ornella sur le coup fut très étonné de la remarque de celle-ci. Madame BILLOD Ornella étant l'arbitre du match PNM précédent soit le samedi 10 décembre 2022 au soir. Le coach Monsieur Mathias ONA EMBO s'est retourné et à préférer regagner sa place tout en disant : "elle veut en découdre par rapport à la semaine dernière !". Il a été rattrapé par celle-ci pour vouloir "se bagarrer" avec lui. C'est à ce moment-là que le deuxième arbitre Monsieur Abdourahmane DIOP (licence n° : VT9510025, Groupement : NAQ0033075 - AS LE HAILLAN 94600 CHOISY-LE-ROI) l'a attrapé par le corps en lui disant que ce n'était vraiment pas le moment et qu'elle veuille bien se concentrer sur la rencontre.

Pour faire valoir ce que de droit.

Madame RIBERON Christine

Dirigeante du Club MLV BASKET et Déléguée de salle lors de la rencontre du 15/12/2022.

--

Cordialement,

Mme RIBERON Christine

De : [Secretariat_mlvbasket](#)
A : [Discipline LIFBB](#); [ONA EMBO Kambilo Mathias](#); [Patrick Guineadeau](#); [Medoune N"diaye](#); [RIBERON Christine](#); [paps100@hotmail.fr](#)
Objet : Rapport d'incident de la rencontre N°101074 du 15/12/2022
Date : samedi 17 décembre 2022 12:12:35
Pièces jointes : [Rapport de Mr ONA EMBO Mathias.docx](#)
[titre de séjour de Mr ONA EMBO Mathias.pdf](#)
[Rapport événement MLV - Viry Mr Medoune N"diaye.pdf](#)
[Passeport Checikh N"DIAYE.png](#)
[CI Christine RIBERON.pdf](#)
[Rapport du délégué Mme Christine RIBERON.docx](#)
[COURRIER Mr GUINAUDEAU Patrick.docx](#)

Bonjour Mr ou Mme le ou la président(e) de la commission de discipline fédérale.

Je me permets de vous adresser les rapports de l'incident qui s'est déroulé sur le parking du gymnase de la liberté le jeudi 15 décembre 2022. Je suis très étonnée de voir un officiel qui se permet de filmer un joueur sans aucune raison valable et de lui infliger un coup au visage, car le joueur Mr BOUNE lui demandait de ne pas le filmer. Mme Ornella BILLOD, me semble-t-il, qu'elle était très provocatrice. Mr BOUNE n'a jamais agressé Mme Ornella durant le match même sur le parking. Je souhaiterais que la commission de discipline puisse prendre aussi des sanctions contre certains officiels qui se comportent mal vis-à-vis des joueurs ou des éducateurs. J'ai constaté que certains officiels profitent de leur statut, car ils s'estiment intouchables. Depuis que le club de Marne-la-Vallée existe, il n'y a jamais eu de violence physique vis-à-vis des arbitres. La majorité des arbitres aime bien venir arbitrer à MLV Basket, car ils sont très bien accueillis et apprécient beaucoup les goûters de fin de match et l'ambiance du club en général. Je tiens à préciser que Mr BOUNE est un joueur calme et fédérateur lorsque les esprits se chauffent, il est le premier à calmer ses coéquipiers.

Je vous remercie d'avance de prendre en compte tous les rapports que vous trouverez en pièces jointes.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sportivement,

Mme Georgette ONA EMBO

La présidente de MLV Basket



Secrétariat
Marne La Vallée
Basket Val Maubuée

01 71 40 31 76 | 06 18 48 24 27
secretariat@mlvbasket.fr
mlvbasket.fr
Gymnase Liberté, 44 mail Le
Corbusier, 77185 LOGNES



Mathias ONA EMBO KAMBILO
13 Hameau des cèdres
77185 Lognes
Tel : 06 01 17 08 68
Mail : mathias16@wanadoo.fr

OBJET : Observations match PNM MLV/Viry

Je soussigné, Mathias ONA EMBO KAMBILO, entraîneur principal de l'équipe sénior et directeur technique de Marne la vallée évoluant en championnat pré national. J'interviens en qualité de témoin concernant l'attitude et les agissements de l'arbitre nommée Madame BILLOD Ornella

Le match s'est déroulé jeudi 15 décembre 2022 à 21 h au gymnase de la liberté, 44 mail le Corbusier, 77185 Lognes. Ce match étant un match avancé pour le compte de la 11^{ème} journée de championnat.

La première observation est que cette arbitre arrive 10 minutes avant le début du match. Son collègue Monsieur DIOP Abdourahmane nous ayant prévenu, cela n'a présenté aucune difficulté venant de notre part.

Je me présente à la table de marque pour finaliser le cinq majeur de marne la vallée, je me soumetts aux usages habituels qui est de souhaiter un bon match aux opérateurs OTM, arbitres. Après avoir serré la main de l'arbitre arrivé en premier, que je me rends compte de la présence du second arbitre. Laquelle faisait ses lacets. J'attendais qu'elle ait fini pour lui serrer la main. C'est alors qu'elle m'a agressée verbalement. Ne comprenant pas exactement ce qu'elle me disait, j'ai cherché à comprendre de quoi il s'agissait. Elle m'a alors répondu : « Respectez-vous ». Je ne comprends pas les raisons de cette remarque. C'est alors qu'elle me rappelle le dernier match, à savoir le match de la journée 10 qu'elle avait arbitré. Ne comprenant toujours pas le lien et l'ayant reconnue, puisque jusque-là je ne l'avais pas reconnu ni fait le lien, elle se met à devenir vindicative avec une attitude totalement agressive. C'est alors que je lui réponds : « c'est bien la preuve que vous venez avec des aprioris et pour en découdre avant même que le match commence ».

Je me suis éloigné d'elle et dirigé vers mon banc. J'entends alors que j'ai le dos tourné : « Eh coach... »

Je me retourne et vois le premier arbitre Monsieur DIOP l'agripper et l'empêcher de venir se confronter physiquement à moi.

Des témoins ont pu assister à cette scène.

Avant l'entame du match, j'enjoins mes joueurs de rester calmes et de ne pas se focaliser sur l'arbitrage. L'énerverment de cette arbitre s'est traduit sur le terrain tant dans la manière dont elle s'adressait à nos joueurs que dans l'échelle des fautes. Elle décide d'expulser un de

mes joueurs qui a effectivement contesté. Nous ne nous sommes pas insurgés, le jeu a continué.

Après le match, des explications entre joueurs et cette arbitre ont eu lieu. Manifestement, cette dernière s'était préparée. Elle ne proférait qu'un seul mot : le respect.

Étant là, je lui demande encore une fois de quel respect elle parle. Elle brandissait son téléphone portable en guise de camera comme preuve. Il lui suffisait de quitter les lieux. Elle souhaitait manifestement en découdre, obtenir une preuve matérielle.

Depuis que cette personne est venue nous arbitrer, c'est la première fois que nous connaissons un tel climat. Nous avons souvent été arbitrés par des arbitres femmes, nous n'avons jamais considérés comme étant un club misogyne. C'est exactement notre cheval de bataille. Le club est réputé pour considérer les femmes au même pied d'égalité que les hommes. D'ailleurs nos résultats l'attestent.

Cette personne est venue à deux reprises arbitrer avec des considérations autres que sportives et a ainsi contribué à créer un climat détestable.

Fait le 16 décembre 2022

Mathias ONA EMBO

Cheickh Médoune N'DIAYE
75 avenue Victor Hugo
77170 BRIE-COMTE-ROBERT
medoune.ndiaye75@gmail.com
Licence : VT7571515

RAPPORT D'ÉVÈNEMENT

Madame, Monsieur,

Je viens par la présente vous relater les événements qui se sont déroulés au match de Pré Nationale Masculine, Marne-la-Vallée contre Viry Chatillon, le jeudi 15 décembre 2022 au gymnase Liberté de Lognes (77).

Dès son arrivée (20h50 pour match à 21h), Madame BILLOD a invectivé le coach principal Mr Ona Embo Mathias alors que le match n'avait même pas commencé et que ce dernier allait donner son 5 de départ à la table de marque.

De toute évidence, Madame BILLOD était venue arbitrer sans aucune pédagogie et de très fort a priori à notre rencontre. Il était clair qu'elle ne serait pas impartiale.

Malheureusement le match, nous a donné raison. Ses coups de sifflets et ses non coups de sifflets étaient flagrants de malhonnêtetés.

L'exemple le plus flagrant est la situation de jeu suivante :

A peine 5 min après son entrée (1^{er} QT) Mr BOUNE a écopé d'une faute antisportive sifflé par Madame BILLOD. Ce dernier n'a pas contesté la faute et lui a juste dit sans agressivité aucune qu'elle avait sifflé un peu vite car il n'avait pas encore touché le joueur de Viry Chatillon. Suite à ça Mr BOUNE est parti parler à un coéquipier et Madame BILLOD lui a collé une technique sans aucune raison valable.

Le match s'est terminé sans incident et sans insultes envers le corps arbitral.

À la sortie des vestiaires, j'ai demandé poliment à Madame BILLOD une discussion pour comprendre son arbitrage du jour.

Nous sommes sortis du gymnase en nous dirigeant sur le parking et je lui ai de nouveau demandé si on pouvait discuter, elle m'a répondu, « Je suis arbitre, je n'ai pas à discuter avec toi ». Tout en marchant, je lui ai redemandé de discuter et là elle me répond « tu vas continuer

à me suivre. » (Je ne la suivais pas, je me dirigeais aussi à ma voiture qui se trouve sur le parking).

Et à ce moment, elle a pris son téléphone pour filmer la scène où il n'existait aucune agressivité de ma part, juste du dialogue comme vous pouvez voir sur sa vidéo.

Mr BOUNE est arrivé, et elle a commencé à le filmer contre son plein gré (ce qui est interdit par la loi). Ce dernier lui a dit à plusieurs moments d'arrêter de le filmer. Mais Madame BILLOD continuait jusqu'à approcher son téléphone près du visage de Mr BOUNE. Ce dernier a donc repoussé son téléphone avec le revers de sa main et Madame BILLOD est complètement devenue hystérique et s'est jeté sur Mr BOUNE pour lui asséner un coup qui lui a touché le menton.

Mr BOUNE n'a pas répliqué et Madame BILLOD a pu rejoindre son véhicule sans être poursuivi ou bloqué. Madame BILLOD est repartie sans avoir été frappé ou insulté.

Je confirme sur l'honneur l'exactitude et la véracité de ce récit.

Cheickh Médoune N'DIAYE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cheickh Médoune N'DIAYE', with a horizontal line underneath and a small flourish below it.

M GUINAUDEAU Patrick

Dirigeant Marne la Vallée Basket Val Maubuée

Objet : Incident après la rencontre en P.N.M opposant marne la vallée à E.S Viry-Chatillon

Le 15 décembre 2022 à 21h avait lieu la rencontre en P.N.M entre M.L.V et E.S VIRY-CHATILLON.

Les officiels étaient présents sauf l'arbitre BILLOD qui arrive à 20h50 soit 10 minutes avant la rencontre sans civilités habituelles et excuses.

Au moment que le coach M.ONA EMBO faisait ses entrées en jeu ; l'arbitre BILLOD lui a rétorqué : « ça suffit ou je fais comme le week-end dernier. »

Surpris par cette remarque le coach M.ONA EMBO est revenu sur le banc parmi ses joueurs afin de leurs donner les dernières consignes pour que la rencontre se déroule dans de bonnes conditions sans tenir compte de l'arbitre.

Tout au long de la rencontre, j'ai constaté qu'environ 80% des coups de sifflet de l'arbitre BILLOD était en défaveur de M.L.V. Etonné par cet arbitrage, j'ai demandé aux O.T.M pourquoi une telle sévérité ; Ils m'ont répondu : « C'est normal après ce qui s'est passé le week-end dernier. » A cela j'ai répondu : « Chaque rencontre est unique, il faut faire abstraction des problèmes antérieurs. »

La rencontre terminée les arbitres et O.T.M sont allés au vestiaire pour clôturer la rencontre.

En sortant du gymnase M.N'DAYE a interpellé l'arbitre BILLOD concernant la rencontre. Elle refusait toute discussion en disant : « Laisser moi partir! » ; Il lui a répondu : « Je ne vous empêche pas de partir ». Au même moment l'arbitre BILLOD a sorti son portable pour filmer tout en commentant « Regardez on m'empêche de partir. » Elle est restée sur place ne voulant pas quitter les lieux malgré l'intervention de son collègue et moi qui voulions l'accompagner. Une fois sur le parking elle continuait à filmer toutes les personnes.

M.BOUNE joueur de M.L.V se trouvant dans les environs et voyant se faire filmer lui a demandé d'arrêter. L'arbitre BILLOD continuait de filmer sans se soucier des dires de M.BOUNE c'est ainsi qu'il a voulu récupérer le portable de l'arbitre BILLOD. Tout en colère l'arbitre BILLOD a frappé M.BOUNE au visage.

Les arbitres ont pu rentrer chez eux.

Fait à LOGNES le : 16/12/2022

M GUINAUDEAU PATRICK



TITRE DE SEJOUR

2C3E4A1GN



NOM *ONA EMBO KAMBILO*
PRÉNOM MATHIAS

VALABLE JUSQU'AU
30/10/2022
DATE ET LIEU DE DÉLIVRANCE
31/10/2012
SEINE ET MARNE

NATURE DU TITRE
CARTE DE RESIDENT

REMARQUES
TOUTE PROFESSION EN FRANCE
METROPOLITAINE
DANS LE CADRE DE LA LEGISLATION
EN VIGUEUR



SIGNATURE DU TITULAIRE

9403001117 - 11/09/1962

130322000169



DATE ET LIEU DE NAISSANCE
11/09/1962 LUSAMBA, ZAIRE

SEXE NATIONALITE
M ZAIROISE

ADRESSE
13 HAN DES CEDRES
77-185 LOGNES

IRFRA2C3E4A1GN1<9403001117<<<<
6209115M2210300ZAR<<<<<<<<<<<<6
ONA<EMBO<KAMBILO<<MATHIAS<<<<<